

# PROGRAMMATION LEADER 2023-2027

Démonstration de l'intérêt territorial du projet

## Dossier de présentation

### Audition de projet LEADER

Intitulé du projet	Résilience agro-écologique et sociale – volet « Jardins partagés & coopération transfrontalière »
Nom du demandeur	PETR Ariège
Coordonnées de la personne à contacter	Anne-Paule Béis, chargée de projets européens <a href="mailto:anne-paule.beis@petrariège.fr">anne-paule.beis@petrariège.fr</a> +33 6 02 57 31 47

## STRATEGIE EUROPEENNE LEADER | FICHES-ACTIONS

*A compléter par le GAL Montagnes & plaines ariégeoises*

Fiche-action LEADER	FA5. Coopération inter-territoriale et transnationale : accompagner le changement à travers l'expérimentation territoriale
Objectif stratégique	5.1 Ouvrir le territoire à l'international pour s'inspirer, innover et expérimenter de nouvelles pratiques et de nouvelles solutions pour le développement territorial rural et montagnard
Objectif opérationnel	5.1.2 Soutenir les actions de coopération transnationales permettant d'identifier et de structurer un réseau d'acteurs et de territoires européens précurseurs dans la mise en œuvre de processus innovants en faveur l'accompagnement des transitions en milieu rural

## MAITRE D'OUVRAGE

Raison sociale	PETR Ariège
Code postal du siège	09000
Taille de l'entreprise <i>NB : les collectivités et leurs groupements ne sont pas concernés</i>	
Structure juridique	Syndicat mixte
Site internet (ou équivalent)	<a href="https://petrariège.fr/">https://petrariège.fr/</a>

## LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Localisation géographique du projet  
*Zone d'impact territorial du projet*

PETR Ariège (FR)  
Association ADRINOC, nord-ouest de la Catalogne (ES)

## DESCRIPTION DU PROJET

*Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires.*

**[Lien vers le diaporama de présentation du projet](#)**

<p><b>Historique</b> <i>Le cas échéant, bilan sur LEADER</i></p>	<p>Suite à une visite d'étude de nos partenaires catalans de la Garrotxa (Nord-Ouest de la Catalogne) les 10 et 11 octobre 2022, destinée à leur offrir un panorama des initiatives ariégeoises agissant en faveur de la résilience agricole, alimentaire et sociale, est née une volonté commune de s'engager sur un projet de coopération transfrontalier LEADER autour des enjeux de justice sociale alimentaire et d'installation agricole.</p> <p>Durant le mois de juin 2023, un travail d'équipe avec le chargé de mission Projet Alimentaire Territorial (PAT) du PETR Ariège, le chargé de mission coopération territoriale de la Chambre d'Agriculture et la responsable de la Maison des projets à Lavelanet, et plusieurs échanges à distance avec l'équipe ADRINOC ont permis de dessiner les contours des actions locales et transfrontalières de ce premier projet de coopération. Une documentation croisée sur nos contextes territoriaux respectifs a permis de faire un premier état des lieux du développement des jardins partagés. Ces éléments sont disponibles en annexe dans le diaporama de présentation.</p> <p>En septembre 2023, s'est tenue une première réunion locale avec le groupe de travail « Jardins partagés &amp; coopération transfrontalière ». La composition du groupe est jointe en annexe. L'objectif de cette rencontre était d'aller plus loin dans la conception du projet, l'identification de ses objectifs stratégiques et de ses actions opérationnelles. Les conclusions de cette rencontre sont retranscrites dans le diaporama de présentation joint en annexe.</p> <p>Au niveau transfrontalier, il s'agit du premier projet de coopération européenne entre les territoires d'Ariège et le territoire catalan de la Garrotxa, si l'on exclut des invitations mutuelles entre chambres de l'agriculture sur des salons et foires agricoles il y'a plusieurs années.</p> <p>Au niveau local, il n'existe pas de collaboration structurée entre les différentes structures et/ou projets. En 2021, dans le cadre de la mesure 11 du Plan de Relance / Volet B : "Jardins partagés et collectifs", la Direction Départementale de l'Ariège a accompagné la publication de l'appel à projet concernant les initiatives de jardins partagés et collectifs qui visent la production de produits frais pour les habitants. En Ariège, sept candidats ont déposé une demande d'aide et ont été retenus pour un montant total de 105 k€. Il s'agit de la Ville de Foix, la Ville de Lavelanet, l'Office Public de l'Habitat de l'Ariège, la Ville de Pamiers, la Ville de la Tour-du-Crieu, la Ville de Mazères, l'association du Foyer Rural de Gaudiès. Un bilan de cette mesure a été présenté lors d'une réunion d'échanges le vendredi 25 février 2022 à la mairie de la Bastide-de-Sérou. Cette rencontre a été l'occasion de visiter les jardins de l'OPH Ariège, organisme bénéficiaire du dispositif sur Tarascon-sur-Ariège et sur Foix. Le compte rendu est disponible en annexe.</p>
<p><b>Contexte &amp; enjeux</b></p>	<p>Cette opportunité de partenariat répond à deux objectifs forts du PETR Ariège :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouvrir le territoire à l'international en lui permettant de s'inspirer et de s'enrichir de bonnes pratiques d'expériences réussies pour s'adapter au changement de pratiques et répondre à l'urgence climatique ;</li> <li>2. Renforcer et structurer le projet alimentaire territorial autour d'un enjeu majeur : la justice alimentaire</li> </ol>

	<p>Face aux bouleversements agri-environnementaux, démographiques et sociaux, nos deux territoires sont confrontés à la nécessité d'adapter les productions agricoles et les habitudes de consommation alimentaire locales afin de renforcer leur système alimentaire local. De nombreux acteurs professionnels agissent en ce sens sur nos territoires respectifs.</p> <p>Pour autant, il apparaît central de rendre visible les évolutions à l'œuvre, de rendre compte, de documenter et de valoriser les initiatives innovantes en faveur de cette nouvelle dynamique agricole et sociale. <b>Partager cette connaissance sur l'émergence de nouvelles trajectoires permet d'offrir une valorisation nouvelle et positive de l'agriculture et de l'agriculteur, de susciter des vocations et une nouvelle dynamique d'installation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En rendant visible, en structurant et en renforçant les jardins partagés en tant que nouveaux écosystèmes nourriciers, lieux de production et de consommation locaux (ateliers de cuisine, lien avec défis FAAP, formations des habitants sur les nouvelles techniques de culture, les semences locales, la gestion de la ressource en eau: valoriser la figure de l'agriculteur en tant que passeur de bonnes pratiques, nouvelle gouvernance: valoriser la participant des habitants-paysans)</li> <li>• En échangeant des bonnes pratiques, des outils, des méthodologies, en facilitant la coopération entre acteurs. Il s'agit de documenter et disséminer des initiatives inspirantes en lien avec la gouvernance des jardins partagés</li> </ul>
<p>Besoins identifiés sur le territoire</p>	<p>En 2022, le <b>diagnostic agricole et alimentaire du PETR Ariège</b> a mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le besoin de développer les jardins partagés, les plantations sur espaces communaux et des formes hybrides de production,</li> <li>• la nécessité de mettre en place des stratégies foncières adaptées,</li> <li>• l'importance d'appuyer les actions d'éducation à l'alimentation,</li> <li>• la mise en réseau et le travail collectif comme leviers indispensables pour atteindre ces objectifs.</li> </ul> <p>Dans la continuité de ce diagnostic, la <b>coopération transfrontalière avec la Catalogne</b> (partenaires de la Garrotxa) engagée depuis 2023 a permis de partager des expériences et méthodes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recenser et qualifier les jardins et vergers partagés du territoire,</li> <li>• identifier leurs typologies et leurs modèles de gestion et gouvernance,</li> <li>• renforcer leur pérennité par des approches de médiation sociale et agri-culturelle,</li> <li>• favoriser la mixité des publics et le lien intergénérationnel,</li> <li>• intégrer les enjeux de biodiversité et de paysage dans les aménagements,</li> <li>• encourager l'innovation et l'expérimentation en lien avec les besoins urbains et ruraux.</li> </ul>

	<p>Cette première étape de <b>recensement et qualification</b> constitue la base d'un travail structurant : disposer d'une connaissance fine et documentée des jardins et vergers partagés afin de les considérer pleinement comme des <b>communs nourriciers</b> – des ressources gérées collectivement, garantes d'un droit effectif à une alimentation choisie, locale et de qualité.</p> <p><b>2. Dispositif opérationnel et ouverture internationale</b></p> <p>Le projet se déploie en deux temps :</p> <p><b>Phase 1 – Coopération transfrontalière avec la Catalogne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire participatif et qualification des jardins et vergers partagés du PETR Ariège, en lien avec des expériences catalanes analogues.</li> <li>• Ateliers et visites croisées pour échanger sur les modèles de gestion, la valorisation de la production, l'intégration des enjeux éducatifs et environnementaux.</li> <li>• Capitalisation des bonnes pratiques et élaboration d'outils transférables aux communes et collectifs.</li> </ul> <p><b>Phase 2 – Ouverture vers la coopération internationale autour des communs nourriciers</b></p> <p>S'appuyant sur les acquis de la phase 1, le PETR Ariège souhaite élargir la coopération à des territoires confrontés à des enjeux similaires, dans une perspective de <b>coopération décentralisée</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Brésil (Goyas et Goiânia)</b> : échanges sur la gestion partagée des ressources alimentaires et des espaces cultivés dans des contextes sociaux contrastés ; co-création d'un « Carnet des Communs Universels » mêlant récits, illustrations et pactes symboliques, incluant les jardins et vergers partagés ariégeois et brésiliens.</li> <li>• <b>Italie</b> : inspiration des pactes de coopération locaux et des expériences de gouvernance citoyenne autour des communs, avec adaptation au contexte ariégeois.</li> </ul>
<p><b>Objectifs stratégiques &amp; opérationnels</b></p>	<p><b>O1. Rendre visible, structurer et renforcer</b> les jardins &amp; vergers partagés transfrontaliers en tant que nouveaux écosystèmes nourriciers et nouveaux lieux de gouvernance partagée</p> <p><b>O2. Capitaliser sur la coopération avec la Catalogne</b> pour engager un dialogue international avec le Brésil autour des communs nourriciers, croiser les expériences, renforcer la co-construction de projets autour des ressources partagées et amorcer de nouvelles coopérations, notamment avec l'Italie.</p>

<p><b>Descriptif du projet</b> <i>De façon concrète et pragmatique</i></p>	<p><b>O1</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Etat des lieux environnemental &amp; programme d’actions pour la biodiversité culturelle</b></li> <li>2. <b>Cartographie des jardins &amp; vergers partagés</b> : analyser leur structure et leur organisation (modèles de gouvernance &amp; d’animation)</li> <li>3. <b>Sensibilisation des élus</b> notamment sur les enjeux paysagers et fonciers</li> <li>4. <b>Mise en réseau entre lieux existants</b> : partage des savoirs et savoirs-faire, boîte à outils partagée, valorisation &amp; communication</li> <li>5. <b>Organisation d’évènements festifs et participatifs</b> : avec des entités ayant des jardins et vergers partagés. Des rendez-vous à Olot et Mazères pour partager des idées et améliorer les projets, partager des expériences.</li> </ol> <p><b>O2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Constituer et animer un groupe de travail</b> local avec élus, agents et acteurs locaux.</li> <li>2. <b>Établir le lien et la coordination</b> avec les équipes italienne et brésilienne.</li> <li>3. <b>Recenser et documenter les communs</b> existants sur chaque territoire.</li> <li>4. <b>Participer à une rencontre professionnelle</b> à Bologne pour poser les bases concrètes du projet avec les chercheurs brésiliens et consolider le partenariat.</li> <li>5. <b>Participer à une mission exploratoire au Brésil</b> en mars 2026</li> <li>6. <b>Co-construire la trame de projet</b> (objectifs, activités, budget) avec les trois groupes.</li> <li>7. Valider collectivement et soumettre la <b>candidature au MEAE</b></li> </ol>
<p><b>Modalités de mise en œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 (janv.-août 2024) : recueil des données &amp; rencontres de terrain sur les deux territoires respectifs</li> <li>• Phase 2 (sept.-déc. 2024) : partage, synthèse et mise en forme des connaissances</li> <li>• Phase 3 (mars. 2024 – oct. : 2025) : expérimentations &amp; innovations sociales</li> <li>• Phase 3 (mai – oct. 2025) : évènementiels transfrontaliers autour des savoirs locaux et co-production de communes pour l’émergence d’actions transfrontalières conjointes dans le cadre d’un second projet de coopération plus opérationnel</li> <li>• Phase 4 (oct. – déc. 2025) : évaluation des impacts du projet</li> <li>• Phase 5 (sept. 2025 – juin 2026) : préparation du projet de coopération décentralisée « « Coopérer autour des communs : démocratie, droits et récits entre collectivités en marge » »</li> </ul>

<p><b>Bénéficiaires du projet</b>  <i>Dont publics éloignés : jeunes, femmes, seniors, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté professionnelle et sociale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures porteuses de jardins partagés sur les territoires du PETR Ariège 8associations, Office HLM et petites communes rurales situées en ZRR et dont certaines incluent des quartiers prioritaires de la ville)</li> <li>• Coordinateurs-animateurs des jardins partagés</li> <li>• Habitants usagers des jardins et vergers partagés majoritairement un public en situation de vulnérabilité économique, sociale et culturelle</li> <li>• Habitants des communes participatives tous profils confondus (recherche d'une très grande diversité)</li> <li>• Elus du PETR Ariège : présidents EPCI, maires et conseillers municipaux</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b>  <i>Le cas échéant par sous objectifs (chiffrés si possible)</i></p>	<p><b>O1 Réseau transfrontalier et local d'acteurs pour accélérer et structurer la justice sociale alimentaire au travers des jardins et vergers partagés sur les territoires ruraux et de montagne</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Etat des lieux environnemental &amp; programme d'actions pour la biodiversité culturelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Fiche environnementale pour tous les jardins partagés impliqués dans la démarche de coopération</li> <li>• 1 programme d'actions opérationnel pour tous les jardins partagés impliqués dans la démarche de coopération</li> <li>• <b>100% des jardins</b> et vergers identifiés sont impliqués dans la démarche de coopération</li> </ul> </li> <li>2. <b>Cartographie des jardins &amp; vergers partagés</b> : analyser leur structure et leur organisation (modèles de gouvernance &amp; d'animation)           <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cartographie <u>exhaustive</u> des jardins partagés créés</li> <li>• 1 monographie des jardins partagés enquêtés</li> </ul> </li> <li>3. <b>Innovation &amp; expérimentation sociales</b> : modélisation de l'agro-écologie citoyenne : pour des lieux exemplaires d'éducation populaire à l'environnement           <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 jardin</b> partagé est volontaire pour servir de modèle : mise en place d'actions d'amélioration (ateliers, communication...)</li> </ul> </li> <li>4. <b>Sensibilisation des élus</b> notamment sur les enjeux paysagers et fonciers           <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identification de communes volontaires</b> pour s'engager dans la création et/ou l'amélioration de jardins &amp; vergers partagés</li> </ul> </li> <li>5. <b>Mise en réseau entre lieux existants</b> : partage des savoirs et savoirs-faire, boîte à outils partagée, valorisation &amp; communication           <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 réseau local des acteurs des jardins et vergers partagés</li> <li>• 1 réseau transfrontalier des acteurs des jardins et vergers partagés</li> </ul> </li> </ol>

6. **Organisation d'évènements festifs et participatifs** : avec des entités ayant des jardins et vergers partagés. Des rendez-vous à Olot et Mazères pour partager des idées et améliorer les projets, partager des expériences.

- **2 évènements transfrontaliers festifs (2 clôture)** dans les jardins partagés sur chacun des territoires de GALs partenaires

**O2 – Capitaliser sur la coopération avec la Catalogne pour engager un dialogue international avec le Brésil et l'Italie autour des communs nourriciers, croiser les expériences et amorcer de nouvelles coopérations.**

1. **Constituer et animer un groupe de travail local avec élus, agents et acteurs locaux**

- Groupe opérationnel constitué avant décembre 2025, composé d'au moins 15 membres (minimum 5 élus, 5 acteurs associatifs, 5 techniciens).
- Organisation de 3 réunions plénières et 2 ateliers thématiques entre septembre 2025 et juin 2026.
- Mise en place d'un espace collaboratif en ligne pour échanges et suivi.

2. **Établir le lien et la coordination avec les équipes italienne et brésilienne**

- Désignation d'un référent PETR pour chaque partenaire.
- Tenue d'au moins 4 réunions de coordination en visio sur la période (une par trimestre).
- Élaboration d'un calendrier commun de travail et de livrables partagés.

3. **Recenser et documenter les communs existants sur chaque territoire**

- Recensement d'au moins 15 communs nourriciers par territoire (Ariège, Italie, Brésil).
- Production de 3 fiches synthétiques par territoire, incluant description, gouvernance, enjeux et bonnes pratiques.

4. **Participer à une rencontre professionnelle à Bologne pour poser les bases concrètes du projet avec les chercheurs brésiliens et consolider le partenariat**

- Chargée de projets européens et participation des habitants du PETR Ariège.
- Rédaction d'un compte rendu partagé avec les 3 partenaires sous 15 jours.
- Élaboration d'un document-cadre de pré-projet validé par tous les partenaires.

5. **Participer à une mission exploratoire au Brésil en mars 2026**

- Chargée de projets européens et participation des habitants du PETR Ariège.
- Visites d'au moins 5 sites emblématiques de communs nourriciers.
- Organisation de 2 ateliers d'échange de pratiques avec les acteurs locaux.

6. **Co-construire la trame de projet (objectifs, activités, budget) avec les trois groupes**

- Rédaction d'un document unique de candidature intégrant les contributions des 3 territoires.
- Validation interne des objectifs, activités, livrables et budget prévisionnel d'ici avril 2026.

7. **Valider collectivement et soumettre la candidature au MEAE**

- Validation par l'ensemble des partenaires lors d'une réunion plénière en ligne en février 2026.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dépôt de la candidature complète au MEAE avant la date limite fixée par l'appel à projets.</li> </ul> <p><b>Indicateur global de réussite de O2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des actions planifiées réalisées selon le calendrier.</li> <li>• Engagement formalisé d'au moins 3 territoires (Ariège, Italie, Brésil) dans le futur projet de coopération décentralisée.</li> </ul>
<p><b>Livrables</b>  <i>Destinés à faciliter l'innovation ou l'expérimentation LEADER soutenue</i></p>	<p><b>O1 Réseau transfrontalier et local d'acteurs pour accélérer et structurer la justice sociale alimentaire au travers des jardins et vergers partagés sur les territoires ruraux et de montagne</b></p> <p><b>Etat des lieux environnemental &amp; programme d'actions pour la biodiversité culturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 atelier mobile de transformation.</li> </ul> <p><b>Cartographie des jardins &amp; vergers partagés :</b> analyser leur structure et leur organisation (modèles de gouvernance &amp; d'animation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 grille d'entretiens (individuels &amp; collectifs)</li> <li>• Des visites de terrain : à articuler avec méthodologie de mise en récit. Chaque visite de terrain sera l'occasion d'organiser un temps convivial et collectif de partage et des temps d'entretiens individuels</li> <li>• 1 cartographie des jardins partagés monographie des jardins partagés analyse comparée des différents modèles avec des professionnelles de la gouvernance collaborative</li> <li>• 1 book des jardins et vergers partagés</li> </ul> <p><b>Innovation &amp; expérimentation :</b> modélisation de l'agro-écologie citoyenne : pour des lieux exemplaires d'éducation populaire à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 jardin volontaire pour mettre en place le programme d'actions sur les pratiques agro-écologiques et créer un lieu convivial d'échanges au sein des jardins</li> <li>• 2 visites transfrontalières entre jardiniers, animateurs et élus</li> </ul> <p><b>Sensibilisation des élus</b> notamment sur les enjeux paysagers et fonciers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 guide méthodologique pour les collectivités locales</li> </ul> <p><b>Mise en réseau entre lieux existants :</b> partage des savoirs et savoirs-faire, boîte à outils partagée, valorisation &amp; communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 guide transfrontalier des bonnes pratiques</li> <li>• 1 outil de mise en réseau, espace de ressources en ligne : partage des savoirs et savoirs-faire, boîte à outils partagée, valorisation &amp; communication</li> </ul>

**Organisation d'évènements festifs et participatifs** : avec des entités ayant des jardins et vergers partagés. Des rendez-vous à Olot et Mazères pour partager des idées et améliorer les projets, partager des expériences.

- 1 journée de lancement avec tous les jardins partagés pré-identifiés et les personnes ressources - évènement local festif & participatif – Avril 2024 lors de la restitution du travail de recherche des étudiants
- 1 journée de visite apprenante en Catalogne pour tous les animateurs, médiateurs et intervenants des jardins, et les élus moteurs identifiés (journées professionnelles)
- 1 journée festive de clôture du projet en octobre 2025, à Mazères
- 1 journée de visite apprenante pour nos partenaires catalans dans les jardins ariégeois pour tous les animateurs, médiateurs et intervenants des jardins, et les élus moteurs identifiés (journées professionnelles)
- 1 page sur le site internet de tous les partenaires pour le projet et le futur réseau des jardins partagés

**O2 – Capitaliser sur la coopération avec la Catalogne pour engager un dialogue international avec le Brésil et l'Italie autour des communs nourriciers, croiser les expériences et amorcer de nouvelles coopérations.**

#### **Document de cadrage du groupe de travail local**

- Composition, mandat, calendrier, modalités d'animation.
- Version validée et diffusée aux membres (novembre 2025).

#### **Espace collaboratif en ligne dédié**

- Plateforme partagée entre les 3 territoires (Ariège, Italie, Brésil).
- Fonctionnalités : dépôt de documents, agenda commun, fil de discussion, suivi des actions.

#### **Répertoire illustré des communs nourriciers recensés**

- Fiches descriptives (minimum 15 par territoire) incluant photos, données clés, modèle de gouvernance et innovations locales.
- Format PDF + version en ligne.

#### **Compte rendu détaillé de la rencontre professionnelle à Bologne**

- Présentation des échanges, conclusions, pistes de coopération.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexes : présentations des intervenants, photos, planning.</li> </ul> <p><b>Carnet de route de la mission exploratoire au Brésil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journal de mission incluant visites, rencontres, témoignages, analyses comparatives.</li> <li>• Version multilingue (FR/PT/IT).</li> </ul> <p><b>Document-cadre du projet de coopération décentralisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs, résultats attendus, plan d’actions, budget prévisionnel, gouvernance partenariale.</li> <li>• Co-signé par les 3 territoires partenaires.</li> </ul> <p><b>Trame de candidature au MEAE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire et annexes complétés.</li> <li>• Annexes techniques : plan de travail, calendrier Gantt, budget détaillé, lettres d’engagement des partenaires.</li> </ul> <p><b>Synthèse visuelle pour communication externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Infographie ou brochure résumant les objectifs, partenaires, méthodes et perspectives du futur projet.</li> <li>• Destinée aux élus, habitants et réseaux professionnels.</li> </ul>
<p><b>Actions de communication</b>  <i>Dont le Joli mois de Mai de l’Europe, visites de public pour favoriser les échanges d’expériences, évènementiels...</i></p>	<p>Pour les réunions, groupes de travail, évènementiels locaux et transfrontaliers de dissémination et de partage des résultats du projet, boîtes à outils, cartographies et monographies : utilisation de la charte graphique du PETR Ariège et de toutes les mentions légales liées à l’UE-LEADER.</p> <p>Partage sur les réseaux sociaux des structures porteuses, des partenaires, du réseau national des PAT, du réseau national des espaces test agricoles et des institutions européennes (LEADER France, ELARD, Réseau Rural européen, Comité européen des Régions...)</p> <p>Site internet du PETR Ariège : espace de ressources en ligne de toutes les productions du projet des compte rendus des rencontres.  <a href="https://www.petrariege.com/index.php/leader/cooperation-europeenne?view=article&amp;id=116&amp;catid=11">https://www.petrariege.com/index.php/leader/cooperation-europeenne?view=article&amp;id=116&amp;catid=11</a></p>

## CALENDRIER DU PROJET

<b>Date de début de l'opération</b>	01/01/2024
<b>Date de fin d'opération</b>	30/06/2026
<b>Durée</b>	30 mois

*Veillez joindre en annexe un diagramme de GANTT reprenant les étapes détaillées du projet organisées dans la durée, les résultats visés et la répartition des tâches entre les membres de l'équipe et/ou les partenaires.*

**Cf. diagramme de GANTT joint en annexe**

**Cf. diaporama de présentation p. 19 sur la répartition des temps de participation entre partenaires**

## EQUIPE PROJET

*Veillez décrire l'équipe projet, les missions des membres de l'équipe et joindre l'organigramme correspondant.*

**Cf. organigramme joint en annexe**

## PERTINENCE DU PROJET AU REGARD DES CRITERES LEADER

Veillez renseigner la grille d'auto-évaluation ci-dessous.

Vous pouvez vous appuyer sur la grille multicritères de sélection et les cartes évaluatives jointes en annexe.

Si le résultat = -1, le projet est inéligible sur le critère. Si le projet est inéligible sur un critère, le projet LEADER est ajourné.

Si le résultat = 0, le projet est acceptable sur le critère.

Si le résultat = 1, le projet est exemplaire sur le critère.

Les questions évaluatives doivent permettre de vérifier que le projet répond à un besoin du territoire, qu'il est manifestement innovant et solide financièrement, répondant de manière exemplaire à au moins une des thématiques : démarche territoriale, transition écologique, inclusion et diversité.

Démarche territoriale	Impact (-1 : négatif   0 : condition minimale   +1 : exemplarité)	Explication synthétique & concrète (listez les actions spécifiques que vous avez mises ou que vous allez mettre en œuvre)
Le projet répond à un besoin clairement identifié	1	<p>Joindre en annexe l'analyse des besoins réalisée</p> <p><b>Cf. diagnostic agricole et alimentaire du PETR Ariège joint en annexe.</b></p> <p><b>Cf. diaporama de présentation qui reprend de manière synthétique les conclusions des ateliers de travail</b></p> <p><b>Cf. compte rendu de l'atelier du CLA sur les jardins &amp; vergers partagés</b></p>
Le projet est en capacité de mettre mouvement les acteurs du territoire et notamment les habitants	1	<p>Joindre en annexe le partenariat construit autour du projet (et les actions de mobilisation citoyenne le cas échéant)</p> <p>Le PETR Ariège anime plusieurs réseaux d'acteurs dont trois seront particulièrement mobilisés dans le cadre de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 réseau de plus de 100 acteurs locaux (élus, partenaires-experts, porteurs de projets privés et habitants) dans le cadre du PAT et plus spécifiquement du Conseil Local de l'Alimentation. Ce dernier se réunit une fois par trimestre et travaille de manière collaborative à l'émergence d'initiatives collectives pour un système alimentaire relocalisé. <a href="#">+infos</a></li> <li>• 1 groupe de travail du PETR Ariège « Mobilisation citoyenne » réunissant une vingtaine d'élus du PETR Ariège et d'habitants <a href="#">+infos</a></li> <li>• 1 groupe de travail du PETR Ariège « Mise en récit des transitions » réunissant 8/10 personnes de l'équipe technique du PETR Ariège, des élus et des habitants <a href="#">+infos</a></li> </ul>
La stabilité économique de la structure est clairement démontrée	0	<p>Joindre en annexe le compte de résultat de la structure N-2, le budget prévisionnel de la structure, le plan de trésorerie de la structure à N+3</p> <p><b>Le PETR Ariège est un syndicat mixte fermé dont 80% du financement est assuré par les subventions nationales, régionales et européennes. L'autofinancement de 20% est constitué des cotisations annuelles des 7 EPCI membres. Lors du dernier bilan</b></p>

		<b>financier de l'année 2022, la situation financière était excellente avec un niveau de réserve et de trésorerie suffisant pour mener à bien les activités annuelles du PETR et de nouvelles actions.</b>
Le projet apporte une réponse nouvelle à une problématique et/ou à un besoin identifié collectivement en vue d'apporter une amélioration	1	Le projet apporte une réponse nouvelle en proposant l'accompagnement et l'émergence d'un réseau des acteurs de la justice sociale alimentaire à l'échelle des jardins et vergers partagés. Ce travail collaboratif basé sur des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, d'outils et de méthodologies mutualisées, d'expérimentations... n'existe pas à ce jour à l'échelle du PETR Ariège. La dimension transfrontalière vient élargir le panorama des initiatives inspirantes voire exemplaires et démultiplier les bonnes pratiques. Il constitue une réelle valeur ajoutée par rapport à l'existant en créant un espace de ressources, de formation et d'entraide entre pairs.
Le porteur de projet a mis en place des critères de réalisation, de résultats et des indicateurs de suivi SMART: spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis.	1	<i>Joindre en annexe le tableau des indicateurs du projet (modèle joint)</i> <b>Cf. annexe sur les indicateurs d'impacts</b> <b>La coordinatrice du projet s'appuiera sur <u>l'outil développé par l'ONG PRISME</u> pour suivre et évaluer les changements.</b>
Le plan de diffusion et de partage de la méthodologie, des outils et des résultats de l'action innovante est cohérent avec les objectifs visés par le projet	1	<i>Joindre en annexe le plan de diffusion et de partage des résultats</i> <b>Cf. annexe jointe</b>
<b>TOTAL</b>	<b>+1</b>	

<b>Transition écologique</b>	<b>Impact</b> (-1 : négatif   0 : condition minimale   +1 : exemplarité)	<b>Explication synthétique &amp; concrète</b> <i>(listez les actions spécifiques que vous avez mises ou que vous allez mettre en œuvre)</i>
Le projet prévoit des pratiques de préservation des sols	1	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques grâce notamment à l'action 1 dédiée à l'intégration des démarches environnementales dans les modalités de gestion et d'animation des jardins partagés. Il participera concrètement à travers une formation locale, un programme d'actions, un état des lieux environnemental et un inventaire de la biodiversité culturelle aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la préservation des sols. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés (RENOVA, RESADA, association Fauconfasse tête de réseau de l'école départementale ETRE (Ecole de la transition écologique).</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>
Le projet favorise la biodiversité et préserve la fonctionnalité des écosystèmes, ainsi que leur adaptation ou évolution avec les changements climatiques.	1	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques grâce notamment à l'action 1 dédiée à l'intégration des démarches environnementales dans les modalités de gestion et d'animation des jardins partagés. Il participera concrètement à travers une formation locale, un programme d'actions, un état des lieux environnemental et un inventaire de la biodiversité culturelle aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la préservation de la biodiversité. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés.</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>

<p>Le projet protège la ressource en eau: protection et restauration des milieux aquatiques ; économie et partage de l'eau ; amélioration de la qualité des services aux usagers</p>	<p>1</p>	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques grâce notamment à l'action 1 dédiée à l'intégration des démarches environnementales dans les modalités de gestion et d'animation des jardins partagés. Il participera concrètement à travers une formation locale, un programme d'actions, un état des lieux environnemental et un inventaire de la biodiversité culturelle aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la préservation de la ressource en eau. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés.</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>
<p>Le projet limite, réduit ou évite l'émission de GES (lutte contre la précarité énergétique, réduction/rationalisation des déplacements, protection des puits et réservoirs carbone)</p>	<p>1</p>	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques grâce notamment à l'action 1 dédiée à l'intégration des démarches environnementales dans les modalités de gestion et d'animation des jardins partagés. Il participera concrètement à travers une formation locale, un programme d'actions, un état des lieux environnemental et un inventaire de la biodiversité culturelle aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la réduction des GES. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés.</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>
<p>Le projet maintient et préserve les traits caractéristiques des paysages, qu'il renforce et valorise les sites remarquables, ainsi que les patrimoines bâtis, paysagers et naturels du territoire</p>	<p>1</p>	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques grâce notamment à l'action 4 dédiée à l'intégration des démarches paysagères dans les modalités de gestion et d'animation des jardins partagés. Il participera concrètement à travers un guide pratique destiné aux élus aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la préservation des paysages. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés.</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>

<p>Le projet réduit les besoins et la consommation énergétiques, favorise le déploiement/recours aux énergies renouvelable</p>	<p>0</p>	<p>Le projet valorise et accompagne les pratiques agro-écologiques et participera indirectement aux changements des pratiques agricoles et paysannes en faveur de la sobriété énergétique. Les acteurs de l'environnement sont parties-prenantes du PAT et de ce projet de coopération notamment sur les actions spécifiques menées auprès des jardins et vergers partagés.</p> <p>Sur les actions menées dans le cadre du projet (cartographies, monographies, groupes de travail, évènementiels, espace de ressources en ligne...), le PETR Ariège sera attentif de travailler avec des partenaires ayant des pratiques écologiques responsables (alimentation locale, écologique de proximité ; absence de plastique dans la conception des supports de communication, réduction de l'empreinte carbone par l'organisation systématique du co-voiturage, sobriété énergétique et sobriété de la ressource en eau, encres d'impression végétale...) et respectera la charte du label « Manifestation verte ».</p>
<p><b>TOTAL</b></p>	<p><b>+1</b></p>	

<b>Inclusion &amp; diversité</b>	<b>Impact</b> (-1 : négatif   0 : condition minimale   +1 : exemplarité)	<b>Explication synthétique &amp; concrète</b> <i>(Listez les actions spécifiques que vous avez mises ou que vous allez mettre en œuvre)</i>
Le projet contribue à impliquer activement les publics cibles mais également les publics éloignés pour des raisons de santé, culturelles, sociales, économiques ou géographiques.	+1	Le projet implique des publics éloignés identifiés : personnes éloignées géographiquement et non motorisés, résidant en QPV ou en ZRR, usagers des jardins et vergers partagés ; personnes suivies par les CIAS, CCAS et CLS grâce à un partenariat avec ces structures pour réaliser le travail d'enquêtes de terrain, les groupes de travail et les évènements. Ces publics sont déjà mobilisés dans le cadre du PAT grâce aux actions menées en partenariat avec Bio Ariège Garonne : les défis Familles à alimentation positive mais surtout par les coordinateurs des jardins partagés impliqués dans le projet. Les profils sont variés mais plusieurs usagers relèvent des publics dits éloignés pour des raisons médicales (troubles psychiatriques), sociales (isolement social des personnes âgées), culturelles (personnes étrangères) en situation de vulnérabilité économique pour beaucoup d'entre elles.
Le projet conçoit et met en œuvre des méthodes adaptées pour aller à la rencontre des publics et qu'il anime des processus collaboratifs avec les publics éloignés identifiés.	+1	L'équipe du PETR Ariège s'est formée pour la mise en œuvre de processus territoriaux participatifs et inclusifs. Elle fera usage de ces enseignements, réunis au sein d'un guide élaborée par ses soins, pour adapter ses formats de communication, de partage de la connaissance et de co-construction des actions collectives. Elle pourra compter sur la collaboration du conseil de développement et du groupe d'élus du PETR Ariège « mobilisation citoyenne » et des facilitateurs rémunérés dans le cadre du projet.
Le projet facilite par des actions spécifiques concrètes un accès équitable des publics éloignés aux différentes étapes du projet	0	Les actions spécifiques concrètes ne sont pas encore définies par l'équipe projet mais cela est prévu avec le groupe de travail mobilisé.
Le projet facilite l'expression de tous dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions du projet.	0	Les actions spécifiques concrètes ne sont pas encore définies par l'équipe projet mais il est prévu de concevoir l'expression de tous à travers des outils spécifiques.
<b>TOTAL</b>	<b>+1</b>	